



44^{ème} session du groupe de travail de l'Examen périodique universel

Azerbaïdjan

Intervention du Luxembourg

14 novembre 2023

Le Luxembourg salue la délégation de l'Azerbaïdjan et la remercie pour la présentation de son rapport national et pour les efforts déployés pour la mise œuvre des recommandations du 3^{ème} cycle. Cependant, nous restons préoccupés par les allégations relatives aux violations graves des droits humains, commises par les forces militaires azerbaïdjanaises pendant et après les hostilités de 2020 dans le Haut-Karabagh et à la frontière entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, à l'encontre de prisonniers de guerre et d'autres personnes protégées d'origine nationale ou ethnique arménienne.

Ma délégation souhaite formuler les recommandations suivantes :

- 1) Ratifier et accéder à la Convention d'Istanbul, tout en élaborant une législation complète pour lutter contre la violence et la discrimination fondée sur le genre ;
- 2) Prendre des mesures pour mettre fin aux actes d'intimidation, de surveillance et de harcèlement, de menaces et de représailles envers les défenseurs des droits de l'homme, les membres d'organisations de la société civile et les journalistes ;
- 3) Révoquer toutes les dispositions légales qui restreignent indûment les activités de la société civile visant à protéger les droits humains.

Nous souhaitons plein succès à la délégation de l'Azerbaïdjan dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

198 mots / Temps de parole : 1 min 10 s